

## Appel à candidatures

### Résidence circulaire – villes créatives UNESCO en littérature

### Québec – Norwich

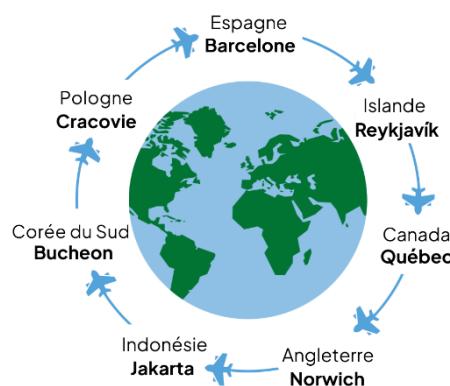


© Andy Sapey



#### Cadre de la résidence

Depuis 2017, la ville de Québec fait partie du Réseau des villes créatives de l'UNESCO à titre de ville de littérature. C'est dans ce contexte que L'ICQ, en collaboration avec ses partenaires de six autres villes créatives, a mis sur pied le projet de résidence circulaire. Ce projet a pour but de tisser des liens étroits et forts d'affinité et de partage entre les villes créatives partenaires, leur écosystème littéraire et leurs auteur.trice.s, en plus de participer au rayonnement de la désignation de ville de littérature UNESCO. Pour la troisième édition de cette résidence, la combinaison d'accueil est la suivante :



Ainsi, la ville de Québec accueille un.e auteur.trice de Reykjavik en Islande et l'auteur.trice lauréat.e de la ville de Québec est reçu.e à Norwich en Angleterre.

### Conditions d'accueil

Le séjour de l'auteur.trice québécois.e., du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2026, est assorti d'une bourse de 2 400 \$. Son déplacement aller-retour de Québec vers le lieu de résidence à Norwich est pris en charge par L'ICQ. Sur place, la personne lauréate est accueillie par le [National Centre for Writing](#) (NCW), une maison de la littérature contemporaine située au cœur de Norwich, qui s'engage à promouvoir le pouvoir transformateur des récits pour le développement personnel, social et communautaire.

Le NCW accueille régulièrement des résident.e.s internationaux, auteur.trice.s ou traducteur.trice.s au [Dragon Hall Cottage](#). Ce cottage abrite deux chambres privées, deux bureaux d'écriture, ainsi qu'une salle de bain, une cuisine, un salon et une bibliothèque partagés par les deux artistes sur place. Son patio donne sur le jardin du Dragon Hall.

\*\* À noter que l'escalier menant aux chambres est typique de l'architecture de Norwich, soit plutôt raide.

Pendant sa résidence, en plus de travailler à son projet d'écriture, l'auteur.trice doit rédiger un texte (fictionnel ou non, entre 1 500 et 3 000 mots) qui évoque son expérience de la ville d'accueil. Le texte est utilisé à des fins promotionnelles et peut servir de passeur pour les futur.e.s résident.e.s.



### Sélection et critères

La lauréate ou le lauréat est sélectionné.e par un jury composé de deux auteur.trice.s professionnel.le.s et d'un.e représentant.e de L'ICQ. Le jury effectue son analyse sur la base des conditions d'admissibilité, des objectifs de la résidence et des critères d'évaluation présentés ici :

- Qualité du projet
- Recherche esthétique et contribution à la discipline ou apport pour la pratique;
- Originalité du projet : capacité à éveiller la curiosité et/ou susciter l'émotion;
- Qualité littéraire des extraits fournis (projet en chantier et œuvres précédentes);
- Importance de la résidence dans le parcours et pour le projet en cours.

\*\* Les personnes qui ont déjà obtenu une bourse de résidence avec L'ICQ peuvent postuler, mais dans le cas où leur candidature arrivait ex aequo avec une autre, le jury privilégiera une personne qui n'a jamais reçu une telle bourse.

\*\*\*\* Un même projet ne peut être soutenu deux fois par le programme de résidences de L'ICQ.

### **Admissibilité**

Vous êtes admissible à ce programme d'échange si :

- vous avez à votre actif au moins deux œuvres littéraires solos publiées sous la forme d'un livre à compte d'éditeur;
- vous êtes citoyen.ne canadien.ne ou détenez la résidence permanente et vous résidez à Québec ou à Wendake;
- vous avez un projet d'écriture (roman, nouvelle, récit, essai littéraire, poésie, bande dessinée, littérature jeunesse);
- vous avez une maîtrise fonctionnelle de l'anglais;
- vous êtes disponible pendant un mois en septembre 2026.

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

- le formulaire d'inscription dûment rempli et signé;
- le curriculum vitae (maximum trois pages);
- un extrait du projet faisant l'objet de la demande (10 pages);
- un dossier de presse (le cas échéant et maximum cinq pages);
- un extrait numérique de 10 pages des deux dernières œuvres publiées.

### **Pour de l'information**

Juliette Berton, Coordonnatrice à la gestion des programmes  
[residences@institutcanadien.qc.ca](mailto:residences@institutcanadien.qc.ca)

### **Date limite**

Lundi 2 mars à midi.

Faites parvenir votre dossier par courriel à [residences@institutcanadien.qc.ca](mailto:residences@institutcanadien.qc.ca).

Cette résidence est une collaboration entre Norwich et Québec, villes de littérature UNESCO.

### **À propos de Norwich**

Norwich a été désignée première ville littéraire de l'UNESCO en Angleterre en 2012. C'est une ville riche en histoires, peuplée d'esprits créatifs qui pensent que la lecture, l'écriture et leurs bienfaits à long terme doivent être encouragés chez tous et toutes. Norwich est une ville littéraire depuis plus de 900 ans et reste la destination anglaise privilégiée des poètes, romancier.ère.s, biographes, dramaturges, traducteur.trice.s, critiques littéraires, historien.ne.s, écologistes et philosophes.